



COMMUNIQUE DE PRESSE

Malaise social des agents de la ville de Saint-Ouen

La mobilisation conduit à la réintégration d'un agent licencié

La mobilisation des agents de la ville de Saint-Ouen (93) pour défendre l'un des leurs illégalement licencié alors qu'il travaillait au terme d'un premier CDD d'un an sans aucun contrat depuis plus de 6 mois, a conduit après plusieurs semaines de mobilisation et d'actions de ses collègues, à sa réintégration.

Les négociations menées par l'UGICT-CGT avec le soutien de la CGT n'ont pas été faciles. Ce n'est qu'à la veille au soir d'un débrayage qui s'annonçait extrêmement suivi dans de nombreux services de la ville que le maire de Saint-Ouen a pris la décision de réparer l'erreur administrative commise à l'égard du collègue de la Direction de la communication et des relations publiques en le réintégrant au rang des agents de la collectivité.

Le combat mené conjointement par les cadres et l'ensemble des agents a permis de rétablir Jean Tilloy dans ses droits et de rétablir la légalité des procédures administratives dans le respect de la loi. Ce combat collectif a également mené la Direction des Ressources Humaines de la ville à se réengager en faveur de la « bienveillance » en luttant contre la souffrance au travail.

Ce mouvement a renforcé les liens qui unissent les agents entre eux autour de la défense du statut de la Fonction publique territoriale, seul cadre à permettre l'exercice du service public dans de bonnes conditions. Cette période de mobilisation et d'entraide est la démonstration que c'est uni et rassemblé que le combat syndical est en mesure d'aboutir à des résultats concrets pour chacun tout en renforçant la protection pour tous.

Demain, cette force du collectif servira à défendre celles et ceux qui sont confrontés à des difficultés et qui, seuls, n'arrivent pas à entrevoir de solution à leur situation.

Tous ensemble nous resterons attentifs à ce que chaque agent puisse exercer ses missions de service public dans le respect du droit, de la loi et du statut.

Contact presse : Bruno BEYLAT / 06.22.69.38.55 / bbeylat@gmail.com